

Le Massif forestier

Distance 14 km

Départ (Commune de départ) : LE LESME

GPS latitude: 48.9004998

GPS longitude: 0.85268994

Catégories : Boucle

Chemins goudronnés : 21%

ITINÉRAIRE OUVERT AUX PRATIQUES SUIVANTES

A pied

Durée : 03:30 Difficulté : Facile Balisage : Bleu

DESCRIPTIF

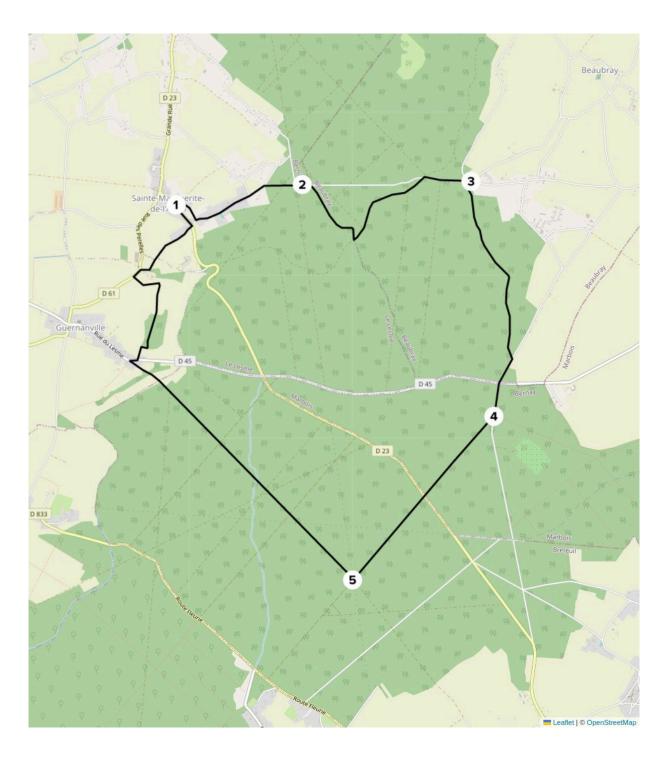
Cette boucle vous emmène au cœur de l'un des plus grands ensembles forestiers de Normandie : la forêt de Breteuil et celle de Conches. Au cours de votre balade, vous emprunterez une partie du GR 222 (itinéraire reliant Verneuil-sur-Avre à Pont de l'Arche sur 137 km). Une marche agréable à l'ombre de cette belle chênaie-charmaie.



Massif forestier © OT Normandie Sud Eure



Massif forestier-oiseaux-sept2019 @ Eye Eure Productions



Etape 1 : Prendre le chemin à gauche de l'église (chemin du Cimetière) et contourner l'édifice par la droite. Prendre la rue des Sept Mares à gauche. 800 mètres plus loin, à la fourche, suivre la route qui part sur la droite en direction de Beaubray.

Etape 2 : Emprunter le 4e chemin à droite qui entre dans la forêt. Le chemin descend jusqu'à un sentier empierré à prendre à gauche. Tourner à droite à la route.

Etape 3 : Aussitôt après l'entrée dans Beaubray, emprunter le chemin à droite. Prendre à droite à l'intersection dans la forêt. A la route, tourner à droite puis traverser la RD 45.

Etape 4 : 500 mètres plus loin, s'engager dans le chemin empierré sur la droite. Le chemin traverse la RD 23 et mène, après 2 kilomètres, à un carrefour dans la forêt.

Etape 5 : Prendre le 2e chemin à droite. Faire environ 3 kilomètres pour atteindre le village de Guernanville. Au calvaire, prendre la route à droite et aussitôt le sentier sur la gauche qui traverse bois et plaine. A la route, tourner à droite, puis emprunter la rue de la Jéromière pour rejoindre le point de départ.

